



Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie

<https://www.aphg.fr>

> L'association > Communiqués et motions > À propos du DNB de juin 2015 en Histoire-Géographie



# À propos du DNB de juin 2015 en Histoire-Géographie

Motion de la Régionale de Lorraine

samedi 11 juillet 2015

**Les membres de l'APHG Lorraine exerçant en collège voudraient attirer l'attention de leurs collègues et de la hiérarchie au sujet du déroulement du brevet de juin 2015. [1]**

Le sujet du DNB 2015 a le mérite d'être clair, bien lisible, explicite ; il vérifie bien des savoirs et des savoir-faire, dans les 3 matières. [2]

Cependant, **la simplicité de certaines questions** (nommer seulement 2 pays de l'Union européenne et seulement une capitale) nous interroge. Certes il faut des questions simples pour évaluer même ceux qui sont en difficulté au collège, mais pas au point de frustrer ceux qui ont acquis les compétences et les connaissances du Socle, palier 3.

**Nous nous inquiétons par ailleurs d'un apparent glissement dans les pratiques de correction et de délibération.** Ce glissement consiste à aller au-delà de la « bienveillance ». En effet, on regrettera que :

- le barème, d'apparence rigoureuse soit en réalité tordu par le fait qu'on suggère aux correcteurs de donner des points hors-barème, ou une sorte de forfait minimal dès que quelque chose est écrit.
- dans les consignes de correction, les « capacités d'écriture » (cf socle commun) [3] ne sont pas attendues dans bien des questions qui demandent pourtant de la rédaction. Y aurait-il un lien avec le fait qu'une impressionnante proportion d'élèves finisse l'épreuve en moins d'une heure ? Certes les élèves nés avec Internet et le téléphone portable ont un rapport différent à l'écrit. Malgré cela il faut former la jeunesse à s'exprimer précisément et clairement.
- les pratiques de rattrapage, pourtant réglementées, sont de plus en plus déterminées par l'objectif à atteindre. C'est prendre les choses complètement à l'envers. S'agirait-il alors d'une « **falsification** » des notes ?
- **la pression pour des notes élevées est de plus en plus fréquente et intense.** Elle se pare d'arguments nouveaux : il faut faire mieux que les maths ; il en va de la survie de notre matière ; il en va de la survie du brevet, de la réputation de l'établissement désormais considéré comme en « concurrence »... Les collègues subissant cela **se sentent mal à l'aise**, ils veulent le dire. Ils ont parfois l'impression de devenir « leurs propres faussaires ».

Ces réalités tendent à battre en brèche le fait que « Le jury est souverain » (article 24 du BO du 9 septembre 1999). [4] Elles tendent à donner au public, aux familles et aux élèves eux-mêmes une image toujours plus déformée du niveau acquis.

Or à l'heure **où une meilleure formation citoyenne de la jeunesse devient une nécessité criante**, nous nous demandons si la course à la distribution d'un DNB toujours plus large est bien pertinente. L'épreuve ne nécessiterait-elle pas au contraire une sorte d'« **opération vérité** », avec des exigences réelles, à l'image de ce que donnent les comparatifs PISA, pour la rendre plus significative et donc efficace à moyen et long terme ? Cela ne coûterait rien de plus à l'Etat.

Enfin, nous relevons que les séries de notes Histoire des Arts sont **extrêmement variables** d'un établissement à l'autre (moyennes allant du simple au double pour des établissements de profil identique ?). Cela compromet la valeur du diplôme et seul **un brevet national, avec épreuve commune et correction anonyme** permet l'égalité républicaine. Nous n'imaginons pas que le collège se passe de cela.

**Le bureau de l'APHG Lorraine - Nancy, le 7 juillet 2015.**

**Les services de la Rédaction - Tous droits réservés. 11/07/2015.**

*Illustration* : site du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, [source](#)

---

## Notes

[1] Retrouvez les sujets en suivant le lien ici : <http://www.aphg.fr/Sujets-du-DNB-20...>

[2] Histoire, Géographie et Education civique (NDLR).

[3] <http://www.education.gouv.fr/cid277...>

[4] <http://www.education.gouv.fr/bo/199...>